

JVD

JE VIS À DIVONNE-LES-BAINS

www.divonnelesbains.fr



Magazine de la ville

#140

Juillet - Août 2022

L'ÉcoQuartier de la gare est sur les rails !



Animations :

Le plein d'activités
pour l'été



Maison de Santé :

Bientôt au complet
avec un nouveau généraliste



Village des associations :

Le projet avance



US Divonne :

Le club de football
fête son centenaire



3 ÉDITO



4/5 ÉCOQUARTIER



6/9 DOSSIER



10 SANTÉ



11 PORTRAIT



12 GRAND PROJET



14 CONSEIL DE QUARTIER



16 ACTUALITÉS



17 ÉLECTIONS



18 CULTURE



20 ÇA S'EST PASSÉ



21 ÇA VA SE PASSER



22 VOS ASSOCIATIONS



24 VOS COMMERCES



26 LIBRE EXPRESSION



27 VIVRE À

Directeur de la publication : Vincent SCATTOLIN. | **Rédacteur en chef :** Stéphane GAUTHIER. | **Rédaction :** Estelle VOISIN, Amélie VUARGNOZ, Mallorie TARPIN-LYONNET, Cabinet du maire. | **Création graphique :** direction communication. | **Impression :** Imprimerie Estimprim | Le label Imprim'vert garantit la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées et ISO 14 0001 protection de l'environnement. Papier issu de forêts gérées durablement. | Trimestriel édité à 2000 exemplaires.
Ne pas jeter sur la voie publique.



Face aux vents parfois contraires, le capitaine se doit de maintenir le cap. Au regard de l'incertitude du contexte international, à la flambée des prix de l'énergie et à l'inflation, la majorité municipale entend mettre en œuvre le programme pour lequel elle a été élue. Plus que jamais, il est nécessaire d'anticiper le Divonne-les-Bains de demain pour préserver la place qui est la nôtre dans le Grand Genève. Cet avenir repose sur les nombreux projets lancés ces dernières semaines. La décision encourageante du Tribunal administratif concernant le permis d'aménager de l'EcoQuartier de la Gare permet à ce projet de trouver sa traduction en actes. Les premiers permis de construire ont été signés et portent sur 204 logements. Ces avancées notables se déroulent en même temps que nous maintenons un dialogue permanent avec les recourants. Cet EcoQuartier est majeur pour l'avenir de notre ville à la fois en matière de transition écologique, de vitalité de notre commerce de proximité et pour loger nos jeunes.

Les actes se sont aussi les travaux de la Grande Rue qui vont se dérouler de septembre 2022 à octobre 2023. Une rénovation qui se veut exemplaire à la fois sur les matériaux utilisés que sur l'aspect environnemental avec une rue encore plus végétalisée, plus apaisée, plus partagée. Si dans leur très grande majorité, les commerçants attendent avec impatience cette rénovation, nous sommes bien évidemment en soutien de ceux qui sont un peu plus inquiets concernant leur activité. La Ville sera à leur côté ! Notre accompagnement sera exemplaire comme le prouve la réouverture de la rue chaque week-end pour maintenir une activité économique forte et le maintien du marché dominical. Si Divonne-les-Bains veut rester attractive, notre Grande Rue doit être rénovée et modernisée. Il en est de même pour le Nautique. Cet équipement amené à devenir la salle des fêtes qui manque tant

à notre ville, sera rénové, agrandi, plus fonctionnel et surtout plus exemplaire en matière écologique. Les travaux devraient débuter avant la fin de l'année pour une mise en service en 2024.

Enfin parmi les grands dossiers engagés, notre village des Associations est entré dans une phase active. Car après avoir réfléchi au projet avec les associations concernées, le temps de la concrétisation est venu avec le choix des entreprises qui vont nous accompagner dans la construction. Ce village permettra la création de plusieurs salles tant attendues par nos clubs d'escrime, de judo, de boxe et de danse, tout en améliorant les commodités, pour poursuivre leur dynamisme.

Notre ville se doit d'aller de l'avant, de construire son futur pour préserver notre cadre de vie qui fait que l'on se sent si bien à Divonne-les-Bains. La situation financière saine de notre ville grâce à une gestion rigoureuse en bon père de famille nous permet d'engager ces dossiers majeurs pour notre avenir. Permettez-moi enfin pour conclure ce propos de vous souhaiter au nom de toute l'équipe un bel été à Divonne-les-Bains. Comme vous pouvez le lire dans ce numéro, vous pourrez profiter de nombreuses activités sportives, culturelles et événementielles avec en point d'orgue de belles festivités du 14 juillet avec notamment un pique-nique républicain au théâtre de verdure et un feu d'artifice majestueux, deux marchés nocturnes en juillet et août, une saison de courses palpitantes à l'hippodrome et une piscine qui fait le plein de nouveautés. La fin de l'été sera également riche avec les 100 ans de notre club de football, l'USD, et une édition de « Dream car's days » exceptionnelle.

Bonne lecture !

Vive Divonne-les-Bains



Vincent **SCATTOLIN**

- Maire de Divonne-les-Bains
- Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex
- Vice-Président du Pôle métropolitain du Genevois français

ÉcoQuartier de la Gare :

les premiers permis de construire sont signés

Notifiés le 17 juin dernier, les permis de construire correspondent aux deux premières phases de la transformation de l'ÉcoQuartier et font suite à la délivrance du permis d'aménager accordé le 2 avril 2021.



L'ÉcoQuartier de la gare, un lieu convivial et dynamique.

Ce projet de logements, commerces et parcs de stationnements des lots concernés (A, C, D et GI, FH) s'inscrit plus largement dans une intention de densifier le centre-ville afin d'éviter une artificialisation des sols en périphérie de ville. Nouvelle polarité, l'ÉcoQuartier offrira, outre des logements spacieux et agrémentés d'espaces extérieurs variés (terrasses, loggias, toitures accessibles, jardins privés et jardins partagés) de nouveaux espaces publics animés de commerces et généreusement arborés.

Ces permis comportent un total de 204 logements. La surface de plancher totale est de 25 188 m² dont environ 6 000 m² de surfaces commerciales. Ces deux premiers permis permettent **la plantation de 101 arbres** sur un secteur qui n'en comptait aucun. Ces plantations s'ajouteront aux plantations prévues sur les futurs espaces publics.

Le projet s'articule autour de trois intentions fortes, échos de l'identité thermique de la ville : l'eau, la lumière et la sérénité.

Un vrai projet paysager et environnemental

Les vues vers le grand paysage fertes par la région divonnaise seront

préservées grâce à la création de 13 bâtiments distincts, séparés par des jardins suspendus. Ces volumes fragmentés permettent une porosité visuelle préservée, une échelle adaptée à celle du piéton sur l'esplanade et des espaces extérieurs et végétalisés pour les résidents. Les matériaux choisis pour les 13 bâtiments résonnent avec l'identité de la Ville grâce à l'utilisation du verre, de la pierre, de l'enduit et de l'aluminium.

Afin de prolonger le concept de connexions des aménagements paysagers avec le contexte végétal, tous les espaces extérieurs sont richement végétalisés et sont divisés en deux types de sous-espaces : des terrasses privatives et de larges espaces cen-

traux collectifs. Formellement ces espaces sont séparés par un système de végétalisation implanté dans des jardinières de 90cm de hauteur pour le R+1. Ces jardinières sont plantées de haies arbustives libres, caduques et persistantes.

La conception de la végétalisation du bâtiment est inscrite dans **une démarche bioclimatique**. Le projet est en accord avec la géographie du lieu. Il est pensé en ce sens et permet de profiter des rayons du soleil en hiver et de s'en protéger en été. Des dispositifs de compostage seront installés dans les cœurs d'îlots.

Situé dans le prolongement du centre-ville actuel, l'ÉcoQuartier a été pensé en cohérence avec l'identité de notre



Ces permis comportent un total de 204 logements.



L'esplanade piétonne est conçue comme un vaste espace public animé par les commerces.

commune et en complémentarité des aménagements existants. Il répond à un besoin de services, de commerces et de logements sur notre commune, tout en garantissant un développement harmonieux et maîtrisé de la ville. Il s'inscrit dans la dynamique de développement et d'attractivité du Grand Genève.

L'ÉcoQuartier s'inscrit dans une philosophie globale

Pour rappel, le projet d'ÉcoQuartier de la Gare émane de la volonté de la municipalité de concentrer les infrastructures au cœur du centre-ville à travers la construction de logements, l'augmentation de l'offre commerciale, la création d'un cinéma, de lieux de convivialité ainsi que d'équipements publics.

Fort de cette densification au cœur de la ville et de la proximité des services et des transports en commun qu'offrira ce projet, le souhait des élus est de **diminuer l'utilisation de la voiture.**

Concernant l'offre commerciale, l'esplanade piétonne sous laquelle sont construits les parkings souterrains (414 places pour les logements et 430 places pour les commerces) est conçue comme un vaste espace public animé par les commerces, offert à la flânerie, dans le prolongement des grands axes de la ville. Reliée avec le centre-ville, cette nouvelle polarité piétonne offerte aux Divonnais et futurs habitants des bâtiments.

En renforçant et en complétant l'offre commerciale locale, le projet d'ÉcoQuartier contribuera à offrir au cœur de la cité ce que les consommateurs vont chercher à l'extérieur, à ancrer ainsi la consommation à Divonne-les-Bains.

Le tribunal administratif de Lyon valide le projet

A la suite d'un recours, contre le permis d'aménager de l'ÉcoQuartier de la Gare, déposé par l'ASHED (Association pour la Sauvegarde Habitat-Environnement Divonnais) et par des riverains, le tribunal administratif de Lyon a rendu son jugement le 31 mai dernier. Il a été décidé, que dans sa philosophie globale, le projet est conforme aux codes de l'urbanisme et de l'environnement.

Seules deux modifications doivent être apportées et ce dans un délai de quatre mois. La première modification concerne les voies d'accès. Ces dernières se situent sur des routes départementales. Par conséquent, le Conseil départemental doit en être informé explicitement. La deuxième modification nécessite une explication supplémentaire concernant la suppression de certains arbres. Il est également nécessaire de développer le projet de replantation dans l'agrandissement du parc et à l'intérieur même du futur ÉcoQuartier.

Le Maire Vincent Scattolin poursuit sa volonté de continuer à échanger avec les recourants afin que ce projet pensé par et pour les Divonnais puisse voir le jour.

La Maison de la Gare pleinement intégrée

Fin 2022, la Maison de la Gare deviendra un lieu pleinement dédié à ce projet. Elle sera un espace de concertation autour de l'EcoQuartier. Des permanences seront tenues ainsi que des réunions thématiques (présentation du permis, commerce, développement durable, gestion de l'eau, parc ...).

Un site Internet sera entièrement consacré au projet.

Le maire Vincent Scattolin se réjouit « Notre équipe municipale est heureuse de pouvoir franchir cette étape importante pour l'avancée du projet d'ÉcoQuartier de la Gare. Nos engagements se concrétisent pour offrir aux Divonnaises et Divonnais un lieu convivial et attractif. »



Les logements sont répartis en 13 bâtiments.

L'été divonnais s'annonce riche en festivités !

Depuis quelques jours, les festivités estivales sont lancées à Divonne-les-Bains. Et dans notre ville dynamique, les mois de juillet et d'août, ne sont pas placés sous le signe du « farniente ».

En effet, animations et activités berceront notre été divonnais. Voici une liste non-exhaustive de ce que vous pourrez découvrir ou redécouvrir dans notre cité thermale.



Les vélos électriques sont à disposition aux quatre coins de la ville.

Profitez des vélos électriques en libre-service !

Pour une balade, une promenade, pour vos loisirs et autres activités, la commune de Divonne-les-Bains met à disposition des vélos électriques dans les quartiers de la ville. « Le démarrage a eu lieu au mois de septembre 2021. Plus de 50 vélos sont répartis sur 12 stations qui permettent de recharger et de sécuriser les deux-roues », souligne Lyonel Escot, associé et fondateur de B2ebike.

Comment ça fonctionne ?

Les utilisateurs téléchargent une application disponible sur Android et iOS : <https://oowi.fr>. Ils procèdent alors à l'inscription. « Plusieurs solutions s'offrent alors à eux. Soit l'utilisation classique sans abonnement (1€ le déblocage puis

5 centimes la minute) soit l'abonnement allant de 10€ à 12€ par mois, prix dégressif. Lors de la prise de l'abonnement, les trajets de moins de 30 minutes sont gratuits. »

Depuis la mise en place des vélos électriques, l'application compte 1 000 utilisateurs, dont 600 sont inscrits à l'une des formules proposées. « Depuis le mois d'avril 2022, nous avons une forte augmentation des utilisations. Il y a un vrai intérêt. »

Plus de 2 000 trajets ont été enregistrés depuis le démarrage. « La distance moyenne parcourue est d'environ 4,3 kilomètres pour une durée moyenne de 30 minutes. La totalité des trajets parcourus représente 4 600 kilomètres, ce qui a permis d'économiser 700 kilos de CO₂. »

Les stations sont :

- Mairie
- Place de l'office de tourisme
- Avenue des Voirons
- Esplanade du lac
- Douane de Chavannes
- Place Perdtemps
- Piscine
- Place des 3 Fontaines
- École de Villard
- École de Vésenex
- École d'Arbère
- Hippodrome
- Deux nouvelles stations à venir : Camping Huttopia et Carrefour Market

Liste des arrêts :

1. Maison de Santé
2. Camping
3. Villard Ecole
4. Vésenex place
5. Perdtemps
6. Piscine
7. Douane de Chavannes-de-Bogis
8. EPHAD
9. Arbère-Etang
10. Gare
11. Office de Tourisme

Les horaires :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : 7h30 à 12h, 14h à 17h30
 Les mercredis : 9h à 12h, 14h à 19h
 Le week-end : 9h à 12h, 14h à 20h

Divonne **NAVETTE ESTIVALE**
 04.07 au 18.09



La navette électrique revient !

La Navette électrique revient dès le 4 juillet et jusqu'au 18 septembre ! En partenariat avec l'Office du tourisme et la municipalité de Divonne-les-Bains, elle permet, comme l'an passé, de desservir les points stratégiques de du centre-ville et des hameaux. « A bord d'un van, 100% électrique, de 9 places, il sera possible de rejoindre tous les lieux d'activités de la commune », explique Tidiane-Olivier Fall, maire-adjoint à la transition écologique et aux mobilités durables. « Onze arrêts ont été déterminés. Vous trouverez des panneaux matérialisant les arrêts. Il est possible d'acheter des tickets à l'accueil de l'Office du tourisme et dans le bus. » Le voyage unique est à 1€ et le carnet de 10 tickets est à 10€. Vous avez la possibilité de prendre un abonnement d'un mois au prix de 30€.



La saison est lancée à l'Hippodrome

Avec l'arrivée de l'été, les courses hippiques reprennent le 31 juillet par un premier meeting de Galop. Suivront, du 14 au 26 août, pas moins de sept meetings de Trot. La saison se clôturera ensuite par deux journées de Galop, les 3 et 4 septembre. « Dans le même temps, le 3 septembre se tiendra la journée des enfants et l'Hippodrome en fête. Diverses animations seront proposées. L'objectif de cette journée est d'attirer tous les publics afin de faire découvrir le monde hippique », explique Gilles Bernard, le président de la Société des Courses. Entrée gratuite.

Toutes les informations sur le site : www.hippodromedivonnelesbains.com

Les courses hippiques reprennent à l'hippodrome.

Plongez dans le grand bain du centre nautique

Depuis le 25 mai dernier, la piscine a ouvert ses portes, et ce, jusqu'au 11 septembre. En plus des activités classiques, Récréa propose une belle nouveauté cette année. Parents et enfants peuvent, ensemble, partager un moment dans l'eau autour du jeu. Les structures gonflables, le ventrigrisse et le mur d'escalade attendent également les petits visiteurs, de 2 à 12 ans, durant les mois de juillet et d'août. Deux séances d'aquaciné seront également organisées, le 20 juillet avec la diffusion de Lalaland et le 10 août avec Bohemian Rhapsody.

Plus d'infos : <https://piscinedivonne.fr/>, ou au 09 71 00 69 26



La piscine est ouverte jusqu'au 11 septembre.

Le lac : un lieu incontournable

Lieu incontournable de la saison estivale, le lac et ses alentours offrent une multitude de possibilités : pour une promenade, pour découvrir l'exposition Zoom Franco-Suisse à la Rocaille, pour un moment de détente ou pour une balade sportive. Vous pouvez également profiter de la plage. De là, pédalos, canoés-kayaks, paddles sont disponibles à la location. Aussi, vous avez à votre disposition le parc aquatique Wibit, destiné aux enfants sachant nager, dès 6 ans. Il est composé d'une quarantaine de modules avec parcours d'obstacles, toboggan géant, mur d'escalade.



Diverses activités sont possibles autour du lac de Divonne-les-Bains.

Forestland

Installé depuis 20 ans sur la commune, le parc de Forestland s'est imposé comme un espace de loisirs incontournable durant la période estivale. Diverses activités sont proposées pour le plus grand plaisir des petits et des grands. « Nous avons un concept simple, explique Julien, le directeur. L'entrée sur site est gratuite. Les visiteurs choisissent ensuite la formule de leur choix en fonction du temps qu'ils ont à consacrer. Cela peut être une activité en individuelle ou un pass' à la journée. »

Bulle aquatique, trampoline, mini-ferme, splash pad, pédalo ou encore châteaux gonflables les offres de loisirs ne manquent pas. Six parcours d'accrobranche sont également proposés allant d'une hauteur d'1 mètre 50 pour les tout-petits à 20 mètres pour les plus courageux. Récemment, un espace laser-game extérieur a été aménagé. « Sur une surface de 20 000 m² en forêt, entre 6 et 20 joueurs peuvent s'affronter. » Pour cette activité, il est indispensable de réserver. Sur place, les pique-niques et barbecues sont autorisés. Un service restauration et snacking sont également à la disposition de la clientèle.



Le parc propose diverses activités.

Plus d'infos

Les mois de juin, juillet et août, le parc est ouvert tous les jours de 10h à 21h. A partir du mois de septembre, il est ouvert les mercredis, samedis, dimanches, jours fériés, et durant les vacances scolaires françaises et suisses de 10h à 19h.

Tout public.

Tarifs et informations : www.forestland.fr



Le feu d'artifice sera tiré vers 22h30.

De nombreuses animations pour le 14 juillet

Les festivités du 14 juillet, jour de Fête nationale, débuteront dès 12h30. Un pique-nique Républicain sera organisé au Théâtre de verdure suivi d'un concert de JPZ Jazz. Attention, un dress code est imposé, le thème : blanc.

A partir de 18h, les stands de restauration gérés par les associations seront à disposition des visiteurs. Deux grandes structures gonflables et un laser game sont prévus devant l'esplanade pour les enfants.

De 18h30 à 21h30, le groupe The Square Brackets (pop anglaise) se produira sous l'esplanade. DJ Cyrille (ACADEMIX) prendra le relais pour mettre le feu sous la halle jusqu'à 1h.

A 21h, diffusion du match France-Belgique (Euro 2022 de foot féminin) dans les salles Ausone et Barbilène de l'Esplanade du lac.

Aux alentours de 22h30, vous pourrez admirer le tant attendu feu d'artifice.

Terrasses en musique : de l'animation pour vos soirées estivales

Les Terrasses en musique ont fait leur grand retour dans les bars et restaurants de la ville. En cette période estivale, quoi de mieux que finir votre journée en musique ? C'est en tout cas ce que vous propose l'Office du Tourisme pour cette nouvelle édition qui se tient tous les jeudis, vendredis et samedis de 18h à 22h et ce, jusqu'au mois de septembre.

Que ce soit au Charly's Pub, au Div' Café, au Pavillon du Golf, au DV' Beach, au Full Moon, à la Terrasse Fleurie, au Mini-Golf ou à la Perle Noire, il y a en pour tous les goûts. Du Jazz, de la Pop Folk, du Rap ou encore du Rock, l'été à Divonne-les-Bains promet d'être rythmé.

Retrouvez le programme complet sur : <https://www.terrassenmusique.fr/>



Découvrez des groupes de musique tout l'été.

Dream Car's Day revient pour un week-end exceptionnel

Les 27 et 28 août prochains, le festival Dream Car's Day revient pour une septième édition à Divonne-les-Bains, sur le parking de l'Esplanade du lac. L'événement, devenu incontournable, attire chaque année plusieurs milliers de visiteurs. Exposition, animations, baptêmes et présences de personnalités, les participants pourront, une nouvelle fois, faire le plein de sensations. **Nicolas Cronenberger, fondateur et président de l'association organisatrice, nous explique tout.**



Pouvez-vous nous expliquer la genèse du festival ?

Je suis passionné d'automobile depuis mon plus jeune âge. Dès que j'ai eu l'opportunité d'en acheter une, j'ai sauté sur l'occasion. Par la suite, j'ai souhaité, avec d'autres amateurs de belles voitures, créer un rassemblement. Le premier, dans le Pays de Gex, spécialisé dans les voitures de prestige récentes. C'est ainsi que l'association Dream Car's Day est née en 2015. Notre objectif était clair : récolter des fonds pour aider les enfants. C'est pourquoi, dès la première édition, nous nous sommes mis en relation avec l'association Eclat. Puis depuis 2016, nous avons monté un partenariat avec l'association Enfance & Cancer qui perdure aujourd'hui. Dès la troisième édition, nous avons élu domicile exclusivement à Divonne-les-Bains autour du lac. Depuis la création du festival, il n'a

cessé de grandir, aussi bien en termes de visiteurs que d'exposants. Nous comptons près de 700 personnes inscrites qui ont participé à un moment ou à un autre à l'événement.

Plus de 200 véhicules
en exposition

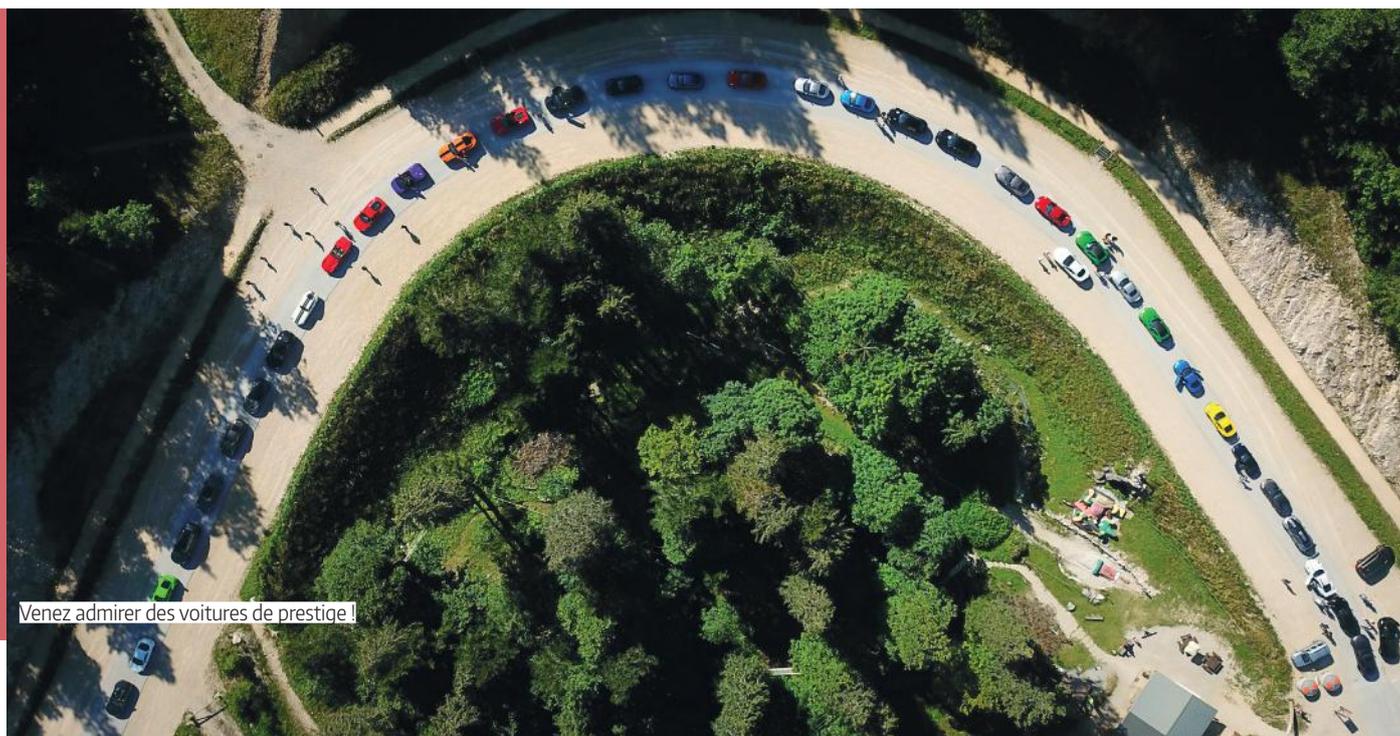
Cette nouvelle édition se tient sur deux jours. Pouvez-vous nous présenter le programme ?

La journée du samedi, le 27 août, plus de 200 véhicules seront exposés dont une cinquantaine de voitures de rallye, de circuit ainsi que quelques voitures électriques. Nous proposons pour les visiteurs des baptêmes à l'intérieur de voitures prestigieuses. Les tarifs varient en fonction du choix du véhicule, de 20€ à 80€. Le départ se fera à l'Esplanade du lac. De nombreuses personnalités seront présentes à l'image

de Miss Bugey-Pays de Gex. D'autres invités surprises feront également partie du spectacle. L'émission Turbo, de la chaîne M6, nous fait l'honneur de nous rendre visite pour le week-end. Une montgolfière sera aussi installée pour le plus grand plaisir des visiteurs. La journée du dimanche, nous aurons la traditionnelle balade. Divisés par groupe, les départs se tiendront de quatre points différents pour rejoindre ensemble le Col de la Faucille. La descente se fera à plus de 140 véhicules escortés par la gendarmerie. Nous rejoindrons ensuite le Domaine de Divonne-les-Bains.

L'ensemble des fonds sera reversé à l'association Enfance & Cancer ainsi qu'à d'autres causes en faveur des enfants, comme celle de la mucoviscidose.

Plus d'infos : www.dreamcarsday.com



Venez admirer des voitures de prestige !

Un nouveau généraliste à la Maison de Santé

C'est une excellente nouvelle pour les habitants de la Ville. Au mois d'août, le médecin généraliste Faouzi Rekik prendra ses fonctions au sein de la maison de Santé pluridisciplinaire, avenue des Thermes. Rencontre.



Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Faouzi Rekik. J'ai 49 ans. Après des études à la faculté de médecine de Lille, j'ai effectué mon doctorat à 27 ans, alors même que j'étais interne à l'hôpital de Dunkerque. J'ai démarré ma carrière en tant qu'urgentiste au sein du SMUR (service mobile d'urgence et de réanimation). Par la suite, j'ai effectué des remplacements au sein de maisons médicales. En 2006, je me suis installé, comme médecin généraliste, dans mon propre

cabinet, à Roubaix, où j'exerce actuellement.

Que représente pour vous la médecine ?

Un jour, l'un de mes médecins formateurs m'a dit : « *On ne soigne pas des symptômes, on soigne des gens* ». Cette phrase a eu un fort impact sur ma carrière. Elle résonne toujours en moi. Je crois qu'à une époque, comme la nôtre, où nous avons tendance à tout déshumaniser, la médecine ne doit pas prendre ce chemin-là.

Dans mon cabinet actuel, 1 890 patients sont suivis. Certains, je les accompagne depuis plusieurs années, et c'est ce qu'il me plaît. C'est toujours satisfaisant de voir des enfants grandir. En m'installant à Divonne-les-Bains, mon objectif est m'installer durablement, de tisser un lien avec mes patients.

Pourquoi avez-vous

choisi de vous installer ici ?

L'idée vient de mon épouse. Elle avait déjà eu le souhait de quitter le nord de la France pour le Pays de Gex, il y

a déjà plusieurs années. Lorsque nous sommes rencontrés, elle m'a fait part de son projet. Nous sommes donc venus plusieurs fois en vacances sur le territoire. Je suis tombé sous le charme de la région, des paysages magnifiques. J'ai beaucoup discuté avec les habitants et ils m'ont fait part du besoin de médecin, ici. J'ai alors décidé de sauter le pas. J'ai visité plusieurs communes. Après une rencontre avec Vincent Scattolin, le maire, mon choix s'est porté sur Divonne-les-Bains. Ville où je me sentais le mieux.

L'objectif est donc de s'installer au début du mois d'août, un mois avant la rentrée des classes de mes enfants.

En dehors de votre profession, quelle est votre passion ?

Je fais du violon depuis mon plus jeune âge. Pour l'anecdote, ce sont mes parents qui m'ont inscrit la première fois. Etant sourd d'une oreille, cela m'a permis de développer tous les sens. Si je ne m'étais pas lancé dans la médecine, je me serais consacré pleinement à la musique. Aujourd'hui, il reste bien sûr mon fidèle compagnon.

Marie Reichel, orthophoniste, à la maison de santé

Originaire du Haut-Rhin, plus précisément de Brunstatt, à côté de Mulhouse, Marie Reichel, orthophoniste, s'est installée au sein de la maison de santé pluridisciplinaire. « *J'ai étudié durant trois ans à l'Institut Libre "Marie Haps" en Belgique, souligne la jeune femme de 29 ans. Je suis ensuite revenue en France pour effectuer une équivalence.* »

Elle s'est rapidement lancée dans le libéral avec son propre cabinet durant 6 ans. « *J'ai fait le choix de quitter l'Alsace pour suivre mon compagnon qui vit et travaille à Lausanne.* »

Après avoir étudié plusieurs possibili-

tés, la ville de Divonne-les-Bains s'est imposée comme une évidence. « *J'ai contacté des collègues orthophonistes du secteur pour comprendre les demandes. J'ai ensuite rencontré Vincent Scattolin, maire de la ville, qui m'a proposé un local au sein de la Maison de santé. Être entourée de professionnels m'a beaucoup plu. J'ai accepté sans hésiter.* »

Le 14 mars dernier Marie Reichel ouvrait donc son cabinet. « *En amont de mon ouverture, j'ai mis en place une liste d'attente en ligne afin de rencontrer des patients dès mon arrivée. Rapidement, mes rendez-vous étaient complets. L'orthophonie est un travail de long terme. Il ne suffit pas seulement de quelques rendez-vous.* »



De par sa formation, la jeune professionnelle accompagne principalement les enfants et les adolescents.

• 255, avenue des Thermes, Entrée A 01220 Divonne-les-Bains, 09 81 36 07 56.

Justine Caballero, Miss Bugey Pays de Gex : « Mesurer 1,80 m n'a pas toujours été facile ! »

Le 15 mai dernier, à l'Esplanade du lac, Justine Caballero décrochait la couronne de Miss Bugey-Pays de Gex. Nous l'avons rencontrée aux côtés du président du comité Alexandre Amiel.



Justine Caballero aux côtés de Vincent Scattolin.

Les prochaines étapes vers le concours Miss France

Le 3 juillet : concours Miss Pays de l'Ain à Villieu-Loyes-Mollon.
Le 18 septembre : concours Miss Rhône-Alpes à Aix-les-Bains.

Le palmarès :

- Justine Caballero, Miss Bugey – Pays de Gex
- Margaux Pochoy, 1^{er} dauphine
- Anaïs Bouix, 2^e dauphine
- Aline Robez-Masson, 3^e dauphine
- Telia Kaidara, 4^e dauphine
- Aurore Robez-Masson remporte le prix de culture générale

Pouvez-vous vous présenter ?

Justine Caballero : J'ai 24 ans. Je suis originaire de Bellegarde-sur-Valsérine. Aujourd'hui, j'habite à Gex. Je suis titulaire d'un BTS tourisme, avec une formation d'agent d'escala. Mes études se sont terminées au début de la pandémie de la Covid-19. Dans ce contexte, je n'ai donc malheureusement pas pu intégrer une compagnie aérienne. J'occupe aujourd'hui un poste d'assistante médicale dans un cabinet de dermatologie à Genève. C'est très formateur, cela me permet de découvrir un autre domaine. Dans le futur, j'aimerais bien retenter ma chance dans une compagnie aérienne.

Quelles sont vos passions ?

Je suis passionnée de mode. J'adore aussi cuisiner.

Pourquoi avez-vous décidé de vous lancer dans l'aventure des Miss ?

Cela fait plusieurs années que j'hésitais à m'inscrire. Mesurer 1m80 n'a pas toujours été facile dans mon quotidien, mais c'est complètement l'inverse dans le monde des miss. C'est un cap à passer. Il faut oser le faire. Je suis quelqu'un de très réservée. J'avais

peur de me retrouver sur une scène, devant du public.

Pour l'inscription, il y avait une limite d'âge de 24 ans. Comme j'ai 24 ans cette année, je me suis dit que c'était maintenant ou jamais. Si je ne le faisais pas, j'aurais certainement eu un regret.

« Je n'avais jamais porté de talons »

Comment vous êtes-vous préparée ?

Dans un premier temps, nous avons eu un cours de défilé sur un podium. C'était catastrophique. J'ai eu beaucoup de mal avec les talons. Je n'en avais jamais porté avant. Je me suis entraînée chez moi tous les soirs. Ensuite, nous avons eu quatre répétitions pour apprendre les chorégraphies.

Et le Jour-J est arrivé :

Le premier tableau a été le plus stressant. J'avais les jambes qui tremblaient. Puis tout s'est enchaîné très vite.

Alexandre Amiel : On leur a mis des talons de 11 centimètres. On n'a pas facilité les choses. Lors du spectacle,

il n'y a pas de temps morts. Les candidates enchaînent une chorégraphie et un changement de tenue.

J. C. : Il y a eu ensuite la célèbre question du jury. Cette épreuve orale a été, elle aussi, très stressante. Nous l'avons beaucoup travaillée en amont.

Puis les résultats sont tombés. Vous décrochez l'écharpe de Miss Bugey-Pays de Gex.

Lorsque que l'on m'a couronnée, j'étais un peu perdue avec les photos. J'ai vraiment pris conscience que j'ai été élue les jours qui ont suivis.

A.A. : Il est important pour nous que nos miss ne soient pas qu'un physique, mais bien qu'elles aient la tête sur les épaules, qu'elles connaissent la région. Elles reflètent l'image de notre territoire.

Il n'y avait pas eu d'élection dans le Pays de Gex depuis 2007. Nous avons d'ailleurs renommé le concours Miss Bugey-Pays de Gex pour intégrer véritablement le territoire gessien. Divonne-les-Bains était le meilleur écrin pour organiser ce spectacle. Le public a répondu présent. C'est une vraie aventure humaine. Nous avons eu de nombreux retours positifs.

Village des Associations : le projet se dévoile !

En projet depuis plusieurs années, les contours du Village des Associations commencent à se dessiner. Quatre espaces viendront compléter les aménagements sportifs déjà existants. On vous explique tout.

Les prémices du projet remontent à 2010 avec une seule et même volonté : créer un espace convivial et d'échanges pour les associations.

En 2020, Laurence Beccarelli-Crunaire, maire adjointe en charge de la vie associative et des sports, reprend le dossier. Dossier bien connu de l'élue, puisque qu'elle était vice-présidente en charge de la commission vie associative et bénévolat. « Après de nombreuses discussions avec les associations, le constat a été sans appel, explique l'élue. Le manque de place est un élément impactant lourdement nos clubs. Certains ne sont plus en capacité d'accueillir des adhérents par manque de surface. »

Un projet construit par
et pour les associations



La salle d'armes permettra d'organiser des compétitions plus importantes.

Laurence Beccarelli-Crunaire
adjointe à la vie associative.

Face à cela, les élus ont décidé de monter le projet du Village des associations. L'implantation du Village des Associations n'a pas été choisie par hasard. En effet, le choix s'est porté sur un lieu stratégique : l'extension du gymnase existant, allée Saint-Exupéry. Il s'implantera en prolongement du pôle gymnastique, à proximité des terrains de tennis, de football et du collège. Avec cette construction, c'est un véritable complexe sportif qui sera à la disposition de la population. Trois nouvelles salles de sport seront aménagées : une salle d'armes, une salle de boxe, une salle de danse. Un dojo sera également créé. Son implan-

tation répond à la volonté d'agrandir la salle existante située en contiguïté directe. Le Village des Associations sera composé de deux secteurs distincts : la zone d'accueil et divers, les espaces sportifs et annexes. Il sera construit sur deux niveaux. « Ce projet a été pensé par et pour les associations », insiste l'élue. Aujourd'hui, le projet avance à grand pas. Le concours a été lancé et la concertation continue. En effet, une référente association a été choisie comme membre du jury. Il s'agit de Carole Juvigny, président du club de l'Estocade (lire ci-dessous). Le Village des Associations devrait ouvrir ses portes à l'horizon 2024.

L'Estocade pleinement intégré au projet

Associée au projet, l'association l'Estocade de Divonne-les-Bains se réjouit d'avoir prochainement une salle d'armes. « L'envie d'avoir un véritable espace dédié à nos licenciés date de la création du club, en 2010, souligne Carole Juvigny, la présidente de l'association. Aujourd'hui, les cours sont exercés dans une salle de danse, elle n'est pas adaptée notre discipline. »

Interrogée sur ses besoins, l'association a donc manifesté son désir d'obtenir une salle spécialisée qui regrouperait, dans un lieu unique, plusieurs sports de combat. « L'objectif est d'avoir à notre disposition des pistes aux normes. Au-delà des entraînements, il sera possible d'organiser des compétitions plus importantes. Un même lieu, c'est l'idéal. Cela répond aux besoins de nos 115 membres. Nous sommes ravis de pouvoir participer à la création de ce projet. » Carole Juvigny a été désignée référente pour représenter les associations dans l'avancement du projet.

Plus d'informations sur le club : <https://estocadedivonne.com/>

ESPACES SPORTIFS ET ANNEXES :

- Vestiaires femmes (2 espaces de 18 m²)
- Vestiaires hommes (3 espaces de 18 m²)
- Sanitaires (2 espaces de 9 m²)
- Douches (4 espaces de 8 m²)
- Locaux ménage (2 espaces de 6 m²)
- Un dojo (196 m²) et sa salle de stockage (23 m²)
- Une salle d'armes (399,5 m²) et sa salle de stockage (30 m²)
- Une salle de boxe (180 m²) et sa salle de stockage (30 m²)
- Une salle de danse (100 m²) et sa salle de stockage (30 m²)

ZONE ACCUEIL ET DIVERS :

- Sas (5m²)
- Hall d'accueil (15 m²)
- Bureau (20 m²)
- De sanitaires publics (2 espaces de 10 m²)
- De locaux ménages (2 espaces de 6 m²)

Au total un espace d'environ 1200 m².

Genevois français : les projets phares de mobilité cofinancés par la Confédération suisse !

Vendredi 10 juin, la Confédération a communiqué le rapport provisoire d'évaluation de la 4^e génération de projet d'agglomération du Grand Genève. Dans ce cadre, la contribution fédérale pour la période 2024-2027 est portée à environ 40 millions de francs pour les projets situés sur le Genevois français, sur une enveloppe totale de 140 millions de francs dont bénéficiera l'ensemble du Grand Genève. Ce sont donc 35% des crédits qui sont affectés à la partie française de l'agglomération transfrontalière. Une véritable reconnaissance du bassin de vie et d'emploi.

Déposé il y a tout juste un an à Berne, en présence de Serge Dal Busco, Président du Conseil d'Etat du Canton de Genève, d'Antonio Hodgers, Conseiller d'Etat et Président du GLCT Grand Genève et de tout le Conseil d'Etat du Canton de Genève, de Madame Christelle Luisier-Brodard, Conseillère d'Etat du Canton de Vaud, et de Monsieur Christian Dupessey, Président du Pôle métropolitain du Genevois français, le Projet d'Agglomération 4 du Grand Genève vient de recevoir un premier retour très positif de la part de la Confédération suisse.

Elle retient ainsi les projets phares suivants, avec un taux de cofinancement de 35% :

- Le prolongement du tram entre le Grand Saconnex et Ferney-Voltaire
- Le prolongement du tram d'Annemasse jusqu'au Perrier
- Le Bus à haut niveau de service Annemasse-Bonne-Hôpital CHAL
- L'interface multimodale à la gare de Marignier
- Mais aussi plusieurs projets de modes doux présentés par plusieurs intercommunalités du Genevois français.



Les élus du Grand Genève présents à Berne le 8 juin 2021 à l'occasion du dépôt du projet d'agglomération 4 - © Gilles Bertrand

Ces projets permettent de structurer une véritable offre de mobilité alternative à la voiture individuelle au service de tous les habitants : des axes forts de transport collectif jusqu'au cœur d'agglomération, des rabattements vers le Léman Express, des liaisons modes doux entre communes, etc.

**« La mobilité
est un enjeu majeur »**

Partenaire majeur du Grand Genève au même titre que le Canton de Genève et la Région de Nyon, le Pôle métropolitain du Genevois français œuvre quotidiennement aux côtés

de ses 8 intercommunalités membres pour l'émergence de solutions pragmatiques de mobilité à l'échelle du bassin de vie transfrontalier. Dans ce cadre, il est missionné pour l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre de chaque génération de Projet d'agglomération du Grand Genève.

Ces 40 millions de francs suisses viennent ainsi s'ajouter aux 81 millions de francs suisses déjà cofinancés par la Confédération suisse lors des trois premiers Projets d'agglomération déposés depuis 15 ans. Ils apportent ainsi de belles perspectives aux intercommunalités et communes du Genevois français.

Le Pôle métropolitain reste résolument convaincu que ces projets phares, maintenant cofinancés par la Confédération suisse, et dont certains sont soutenus par l'Etat, pourront être accompagnés par l'ensemble des partenaires financiers français.

Vincent Scattolin, vice-président du pôle métropolitain du Genevois français se réjouit : « C'est une décision importante pour l'attractivité de notre territoire. La mobilité est un enjeu majeur pour le développement de notre bassin de vie. »



Signature du Projet d'agglomération 4 à Coppet le 3 juin 2021 - © Gilles Bertrand

Zoom sur le conseil de quartier d'Arbère

Trois questions au président du conseil de quartier d'Arbère, Philippe Cadoux :



1. Depuis combien de temps vivez-vous à Divonne-les-Bains et qu'est-ce qui rend selon vous, la ville attrayante ?

« Marié et père de deux garçons, journaliste de formation, je suis né il y a 46 ans... et j'ai passé presque autant de temps à Arbère! Malgré son évolution démographique, Divonne-les-Bains reste une petite ville très agréable et très dynamique, un petit paradis pour les familles en particulier dans son écrin de verdure. Mais un petit paradis bien fragile...

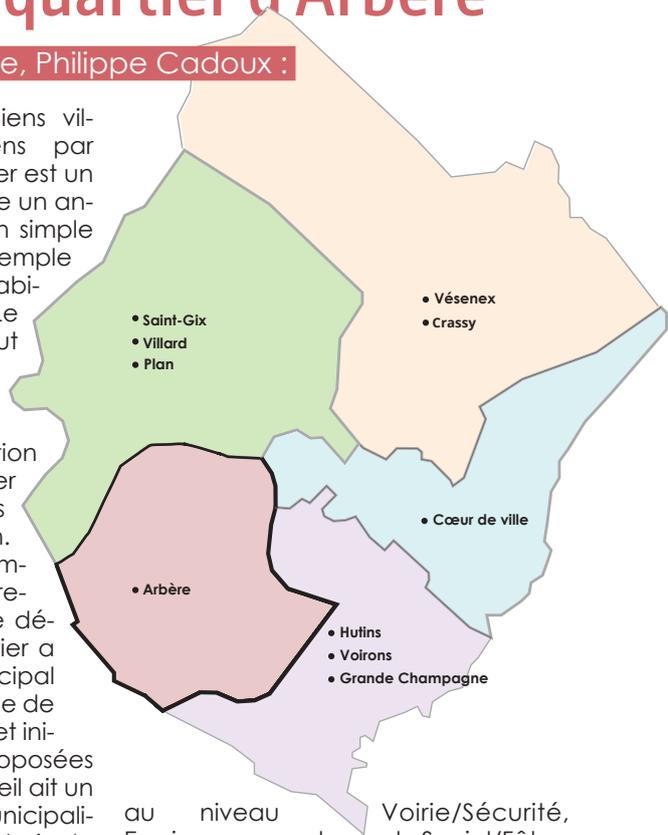
2. Que représente pour vous les conseils de quartier et pourquoi vous êtes-vous engagé comme président ?

Pour une commune qui à l'origine

est un regroupement d'anciens villages, comme Prévessin-Moëns par exemple, un conseil de quartier est un outil pertinent pour faire revivre un ancien hameau rural devenu un simple quartier dortoir. Il crée par exemple un lien social entre anciens habitants et nouveaux résidents. Le Conseil de quartier est surtout un outil de démocratie locale et participative et j'encourage les Arbériens à y adhérer. Il est primordial que la population d'un quartier puisse déterminer ses besoins et réfléchir à des solutions pour le bien commun. La limite du système est évidemment la décision finale qui revient à la mairie. A Arbère, le démarrage du Conseil de quartier a coïncidé avec le projet municipal de l'aménagement de la place de Bluet d'Arbère. En plus du projet initial deux variantes ont été proposées par le Bureau afin que le Conseil ait un réel choix de décision. La Municipalité a pris acte et accepté le choix de notre assemblée qui s'est positionnée sur une variante du Bureau.

3. Quels sont les projets du conseil de quartier d'Arbère ?

Le Bureau veut voir l'aboutissement du projet de matérialisation de places de stationnement des rues Comte de Permission, Côte d'Arbère et des Fontanettes, entamé en septembre 2021. De manière globale, la séance plénière de mars a permis de dégager les besoins de l'ensemble du quartier tant



au niveau Voirie/Sécurité, Environnement et Social/Fêtes. Dès le 27 septembre, les membres de notre conseil auront à prioriser ces projets. Je souhaite une avancée dans la concrétisation de la sécurisation piétonne dans différents secteurs du quartier mais également de la protection de l'environnement. Il faut bien reconnaître que les études de faisabilité demandent du temps aux services de la mairie, qui sont déjà bien sollicités. Nous l'avons bien constaté la première année d'exercice: il est plus rapide d'organiser une fête de quartier que de modifier la voirie !

La rénovation de la fontaine de Bluet d'Arbère

Le 14 mai, les Arbériens ont inauguré lors de la fête de quartier la fontaine de la place de Bluet en la présence de Monsieur le Maire et des conseillers municipaux. Cette rénovation s'inscrit dans le programme de rénovation des hameaux voulu par l'équipe municipale. Cet aménagement a permis une meilleure organisation du carrefour de la place de Bluet comprenant de la végétalisation et plantation d'arbres ainsi qu'un nouvel éclairage LED. La fontaine de la place a pu profiter de ce réaménagement avec une rénovation de son lavoir, de son toit et un éclairage établi de façon à la mettre en valeur. Le coût de l'opération est de 230 000€.





De gauche à droite : Stéfanie Meredith, Géraldine Fiol et Christian De Geer.

Le conseil de quartier de Vésenex-Crassy change de président

A l'occasion de la réunion plénière du 15 juin dernier, le conseil de quartier Vésenex-Crassy a élu un nouveau bureau dont le président est Martin Perrier. Nous leur souhaitons pleine réussite pour leurs projets à venir. Eric Gavaret, adjoint en charge des conseils de quartier, remercie Robert Smith-Gillespie pour son travail et son dévouement envers le conseil de quartier.

Arbère retrouve sa fête

Même les Saints de glace se sont faites discrètes pour permettre le succès de la fête d'Arbère ! En effet, le 14 mai s'est tenue la fête que tant d'Arbériens attendaient avec impatience où la bonne humeur, la gaieté et la chaleur étaient bien présentes. Vous avez été nombreux à débiter cette journée à la place de Bluets pour écouter le conte « Bluet : de berger d'Arbère à bouffon du roi » et inaugurer la fontaine en (re)découvrant l'histoire de la place racontée par M. Jaquet. Ensuite, foodtrucks, ateliers de marottes ainsi que l'élection de la Princesse et du Prince du Sots ont animé l'après-midi pour laisser place le soir à la musique grâce au groupe pop-rock « Mely and the Strings » et au DJ Djeje sous un ciel illuminé par les Failles. Cette fête a connu un grand succès et a inspiré d'autres conseils de quartier...



L'environnement à l'honneur à Vésenex

... tel que celui de Vésenex-Crassy qui le dimanche 21 mai, a fait revivre le Feuillu à Vésenex. Accompagné du collectif Cœur de Vésenex, le conseil de quartier a organisé un moment convivial autour de l'environnement. Plusieurs associations telles qu'Arpadi, Divonnelectro, Divonne hier et Demain, le Sou des écoles ont tenu plusieurs stands. Les visiteurs ont pu également échanger autour des plantes avec la présence du responsable du service parcs et jardins de la ville qui n'était pas venu les mains vides puisque des pieds de tomate étaient offerts aux visiteurs. Un atelier de confection de couronne de fleurs, des tracteurs, une mini ferme, une balade patrimoniale contée et des jeux pour enfants ont animé cet après-midi. La journée s'est terminée par un feu de failles réunissant petits et grands.



PLAN CANICULE

Comme chaque année en cette période estivale, il est important de prendre des précautions face aux fortes chaleurs. Dans le cadre du plan canicule, le Centre Communale d'Action Sociale (CCAS) se mobilise et lance une campagne de prévention et d'information. « Les personnes isolées de plus de 65 ans ou en situation de handicap inscrites sur le registre seront alors contactées par téléphone », explique Patricia Loth, maire-adjointe aux affaires sociales, à la jeunesse et aux solidarités. Avant d'ajouter : « Nous leur transmettrons alors des recommandations et les bons gestes à adopter. En cas de doute, nous pouvons intervenir au domicile de la personne et faire le lien avec le médecin traitant ou les urgences. » Le plan canicule est déclenché par la Préfecture de l'Ain.



Les services de la ville, le CCAS et les élus, ici, Charles Hermann, sont mobilisés.

Pour s'inscrire:

Remplissez le formulaire sur http://www.divonnelesbains.fr/plan_canicule.html

Envoyez le formulaire pré-rempli : par mail à social@divonne.fr ou par courrier : CCAS de Divonne-les-Bains - 73 avenue des Thermes, 01220 Divonne-les-Bains.

Pour plus d'informations, contactez le CCAS au 04 50 20 47 60 ou à social@divonne.fr. (Inscription possible toute l'année.)

DÉPLACEMENTS

DEUX VÉHICULES D'AUTOPARTAGE PROCHAINEMENT À DISPOSITION

Vous avez besoin d'une voiture occasionnellement, pour vos escapades, loisirs, déplacements professionnels ? La commune sera prochainement dotée des véhicules d'autopartage. « Il y aura deux véhicules, un 100% électrique, le second sera hybride », explique Tidiane-Olivier Fall, maire-adjoint à la transition écologique et aux mobilités durables. Une borne de recharge sera installée sur le parking de l'office du tourisme.

« Il sera ensuite possible de louer les véhicules. Les utilisateurs paient en fonction du temps d'utilisation. » L'inauguration de cette nouvelle offre de transport devrait être organisée au mois de septembre prochain.

La commune dispose d'ores et déjà de bornes de recharges pour les véhicules électriques, places de l'Eglise, au parking de l'Esplanade du lac, à Carrefour ainsi qu'au Domaine de Divonne-les-Bains.



Faites appel à la gendarmerie ou la police municipale pour sécuriser vos habitations et vos commerces.

PENSEZ À L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Pour partir en vacances sereinement, pensez à vous inscrire à l'opération tranquillité vacances auprès de la gendarmerie ou de la police municipale via leur boîte mail : police@divonne.fr.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Pour vos commerces et entreprises, l'opération OTEC (Opération Tranquillité Entreprise et Commerce) est également à votre disposition sur le même principe.

LE PÉDIBUS FAIT SES PREMIERS PAS !

La Ville et le conseil de quartier de St-Gix/Villard/Plan mettent en place un pédibus pour que les enfants puissent se rendre à pied à l'école Guy de Maupassant, par le chemin de la Creuse, encadrés par des adultes. Deux matinées tests ont eu lieu les vendredis 3 et 10 juin.

Si vous êtes intéressés pour votre enfant et/ou si vous souhaitez devenir accompagnant, contactez le conseil de quartier à l'adresse mail : peditbusgdm@gmail.com



Les matinées tests ont eu du succès.

Élections législatives :

Olga Givernet, députée de la 3^e circonscription

Les élections législatives se sont déroulées les dimanches 12 et 19 juin dans les 5 bureaux de vote installés à l'Esplanade du lac.

Résultats 1^{er} tour à Divonne-les-Bains :

Taux de participation :
44,98%



6 480

Inscrits



2 915

Votants



Olga Givernet a été réélue députée de la circonscription.

DUBARRY Karine	4,81%	139 votes
VERGNAS Thierry	1,07%	31 votes
GIVERNET Olga	37,76%	1 092 votes
FERTE Maxence	0%	0 vote
FRANCK Frédéric	7,02%	203 votes
JOLIE Christian	13,00%	376 votes
BAUDE Véronique	28,28%	818 votes
KASTLER Jean-Loup	4,67%	135 votes
KOUASSI Fulgence	1,66%	48 votes
MAISONNETTE Cécile	0,17%	5 votes
MORVAN LEMBERT Marine	1,56%	45 votes
BISSETTI Franck	0%	0 vote

Total suffrages exprimés	99,21%	2 892 votes
Bulletins et enveloppes nuls	0,10%	3
Bulletins blancs	0,69%	20

Résultats 2^e tour à Divonne-les-Bains :

Taux de participation :
42,17%



6 481

Inscrits



2 733

Votants

GIVERNET Olga	74,82%	1 890 votes
JOLIE Christian	25,18%	636 votes

Total suffrages exprimés	95,43%	2 526 votes
Bulletins et enveloppes nuls	2,60%	71
Bulletins blancs	4,98%	136

Gérôme Lormier : le directeur de la culture a pris ses fonctions

Gérôme Lormier a pris ses fonctions de directeur de la culture le 1^{er} juin dernier. De sa formation de danseur à l'Opéra de Paris en passant par le Bèjart Ballet de Lausanne, il nous raconte son arrivée dans la ville de Divonne-les-Bains. Rencontre.



Gérôme Lormier est le nouveau directeur de la culture.

Originaire de Toulouse, Gérôme Lormier, a débuté ses études au Conservatoire de Toulouse en tant que danseur et clarinettiste. Il poursuit son apprentissage en tant que danseur au Conservatoire de Paris. « Après plusieurs compagnies en Allemagne, je me suis installé pendant de nombreuses années à l'Opéra de Berlin », explique le nouveau directeur de la culture.

Son voyage se poursuit ensuite durant deux ans au Bèjart Ballet de Lausanne. « Je suis ensuite parti à Marseille, dans

la compagnie Pietragalla. De là, j'ai changé de métier. » Il prend alors la direction de la communication et du mécénat au Festival de Jazz de Marseille.

« Une ouverture plus large de la programmation »

De créateur de festivals dans le sud de la France à producteur de spectacle, Gérôme Lormier s'installe à Biarritz chez Thierry Malandain, compagnie de danse. « J'étais responsable du développement et du projet trans-

frontalier. »

A la mort de Maurice Bèjart, en 2007, il travaille à la fois avec Thierry Malandain en tant qu'indépendant et avec le Bèjart Ballet pour refaire les tournées. « Et puis, je me suis basé à Vichy où j'ai repris la direction du théâtre de Cusset qui était une scène régionale. Nous l'avons transformé pour en faire une scène internationale. »

Face aux forts liens qu'il entretient toujours avec le Bèjart Ballet, Gérôme Lormier décide de se rapprocher de la région lausannoise. « Je souhaitais retrouver la dynamique culturelle de Genève, de Lausanne et des alentours. »

C'est ainsi que le 1^{er} juin dernier, il prend ses fonctions au sein de la Ville de Divonne-les-Bains. « Je souhaite poursuivre le travail commencé. Nous avons un important projet de territoire à mener avec une ouverture plus large de la programmation notamment en matière théâtrale. »

L'objectif à terme serait d'obtenir un label au niveau national. « Je suis également très porté sur les projets croisés avec les autres services. L'idée est de vraiment tous travailler ensemble. »

Une belle programmation pour la saison 2022-2023

La saison 2022-2023 s'inscrit dans la même lignée que les saisons précédentes. L'Esplanade du lac affiche une nouvelle fois une programmation pluridisciplinaire avec des spectacles de danse, du théâtre, de la musique et du cirque et de l'humour.

Pour ce qui est de la danse, la saison débutera en septembre avec l'accueil du spectacle de La Bâtie Festival de Genève avec la venue Marco da Silva Ferreira aux manettes d'un projet avec la compagnie sud-africaine Via Katlehong. Suivra Vocabulary of Need de Yuval Pick, le 25 novembre, puis le 6 avril Queen Blood du regretté chorégraphe d'Ousmane Sy.

Côté musique, l'Esplanade du lac accueillera, le 6 oc-

tobre Agathe Iracema jeune et talentueuse chanteuse franco-brésilienne avec en première partie un groupe suisse Vagalumes. Vous découvrirez également la nouvelle création de Jazz On The Water avec environ 100 musiciens et choristes élèves de conservatoires et d'écoles de musique de France et de Suisse sur scène avec pour thème : la culture alpine dans sa version la plus moderne du Jazz. Une véritable communion transfrontalière où musiciens et choristes joueront les compositions originales de Jazz de Roberto Negro.

Autres événements à venir, quatre jours autour du cirque avec notamment la réception du cirque Piètre et le Céleste puis la réception des pièces de théâtre Un fil à patte de Feydeau et La guerre de Troie (en moins de deux). Les visiteurs pourront également découvrir les spectacles d'humour Incredibly incroyable 2.0 de Bertrand Bossard et Camille Chamoux, Le temps de vivre et bien d'autres encore !

La billetterie est ouverte depuis le 21 juin dernier.

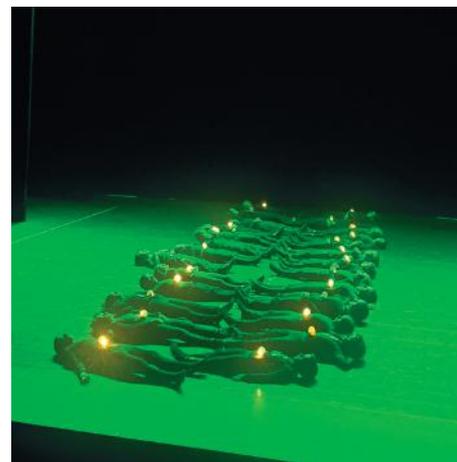
Achetez dès maintenant vos billets !

Rendez-vous sur : <https://www.esplanadedulac.fr/>.

La présentation de la nouvelle saison se tiendra le 2 septembre à 19h30 avec son lot de surprises.



Près de 300 élèves ont participé au projet de territoire.



« Lucioles » : le projet de territoire brille à l'Esplanade du lac

C'est un projet de plusieurs mois qui vient de s'achever. Tout au long de l'année scolaire, la compagnie Déo, dirigée par Thibaut Mathieu, a travaillé aux côtés de 11 classes des écoles du pays de Gex autour du projet prénommé « Lucioles », entre jonglage et lumière.

Près de 300 élèves du territoire ont mené ce projet durant plusieurs semaines. A Divonne-les-Bains, il a concerné une classe du collège Marcel-Anthonioz, de l'école élémentaire Guy-de-Maupassant et Jeanne-d'Arc ainsi que deux classes de l'école élémentaire du Centre.

Découvrir le monde de la culture

« Les grands axes ont été multiples, explique Thibaut Mathieu. Il y avait en premier lieu le « travail ensemble » afin

de casser l'individualité. Il était également question de leur présenter la vie artistique avec notamment la création de séquences, des répétitions. Les élèves sont notre public de demain. Nous avons également essayé de leur forger leur esprit critique. »

Plusieurs étapes ont été nécessaires à la création du projet. « Nous avons d'abord rencontré les élèves. Nous leur avons présenté notre spectacle *The Light Seller* afin qu'ils aient une inspiration. Nous avons ensuite travaillé sur les manipulations, la gestion du corps. Nous avons insisté sur les jeux de lumière, sur le fonctionnement des projecteurs sur scène. » Après plusieurs entraînements, les chorégraphies ont pris forme. « Les professeurs de chaque classe ont fait le lien avec notre compagnie quotidiennement. »

Les spectacles ont alors été filmés entre le 30 mai et le 2 juin. Le film, d'une durée de 7 minutes, est à retrouver dans le hall de l'Esplanade du lac jusqu'au 9 juillet.

Divonne-les-Bains

ZOOM FRANCO-SUISSE, LES ARBRES DES ALPES ET DU JURA

Le concours photo Zoom Franco-Suisse portait cette année sur la beauté et la diversité des arbres de notre région. Le jury a sélectionné 25 images aussi bien en noir et blanc qu'en couleur, qui révèlent la place de l'arbre dans les paysages du Grand Genève et dans notre quotidien. Appartenant à un écosystème en forêt ou contraints face à l'urbanité, partout les arbres apportent l'oxygène et la vie.

Aline Kundig, présidente du jury pour cette édition, a sélectionné les images qui révélaient le mieux la puissance des arbres et leur force poétique.

Les 3 gagnants du jury du concours seront désignés à l'occasion du lancement de l'exposition vendredi 8 juillet à 18h en présence des membres du jury (places limitées réservation artpatrimoine@divonne.fr).

Vous pourrez également voter sur le site Internet de la ville pour désigner le coup de cœur du public.

Bord de lac (jardin de la rocaille)
Du 8 juillet au 4 septembre

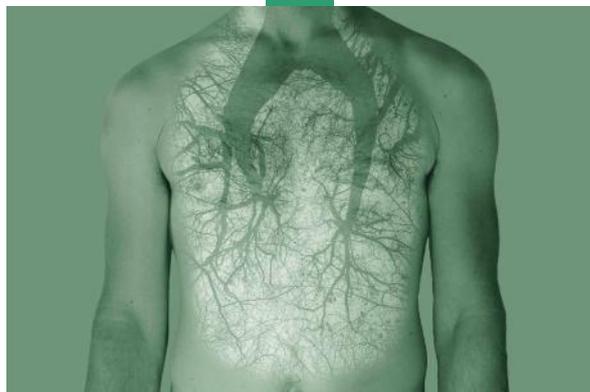
EXPOSITION PHOTO TRANSFRONTALIÈRE

ZOOM FRANCO-SUISSE
Arbres des Alpes et du Jura

8 juillet - 4 septembre 2022

Bord de lac (jardin de la rocaille)

3^e édition



www.divonnelesbains.fr

Divonne-les-Bains

[ÇA S'EST PASSÉ]



14 mai - Fête des serres municipales

Les agents du service parcs et jardins ont fait découvrir aux nombreux visiteurs leur travail et leurs plantations.



18 juin - Cérémonie commémorative de l'appel du 18 juin 1940

Les anciens combattants et les élus ont commémoré l'Appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi.



18 juin - Dix'Vonne

Près de 160 participants ont pris le départ sous un soleil de plomb des deux courses de 11km et 25km, organisées par l'association Divonne Running.



21 juin - Fête de la Musique

Plus de 10 000 personnes ont célébré la fête de la Musique et profité des nombreux concerts dans les rues divonnaises..



23 juin - Journée olympique

Les élèves des écoles et du collège ont participé à la journée olympique.



25 juin - Trophée des quartiers

Le quartier de Saint Gix/Villard/Plan remporte cette première édition.



25 juin - Fête du sport

Le public est venu nombreux aux abords du lac pour la première fête du sport.



25 juin - Marché nocturne

Le premier marché nocturne de la saison se tenait sur la place de l'Eglise.



26 juin - DIVONA KERM'

Après deux ans d'absence le DIVONA KERM' de l'Association Saint Étienne de Divonne (Ased) a réuni de nombreux participants.

[ÇA VA SE PASSER]

Au programme du 1^{er} juillet au 4 septembre

Culture

8 juillet au 4 septembre : Zoom Franco-Suisse à la Rocaille
13 juillet : concert de la Pleine Lune à la Villa Roland
12 août : concert de la Pleine Lune à la Villa Roland
26 août : festival Cello Arte à l'Esplanade du lac
2 septembre : présentation de la saison culturelle - Esplanade du lac

Animation

14 juillet : Fête Nationale
20 juillet : séance aquaciné – Lalaland à la piscine
23 juillet : marché nocturne en centre-ville
10 août : séance aquaciné – Bohemian Rhapsody à la piscine
20 août : marché nocturne en centre-ville
27 et 28 août : Dream car's day à l'Esplanade du lac
3 septembre : brocante du GED en centre-ville
4 septembre : forum des associations au gymnase

Euro 2022 de foot féminin

Venez assister aux matches
de l'équipe de France de football

Salle de la blanchisserie

France-Italie **10 juillet** à 21h

France-Belgique **14 juillet** à 21h

diffusion à l'Esplanade du lac

France-Islande **18 juillet** à 21h

Puis les phases finales à partir du **21 juillet**



EURO 2022 DE FOOT FÉMININ

Du 10 juillet au 31 juillet

Pour les matches de l'équipe de France
Salle de la blanchisserie et Esplanade du lac

MARCHÉS NOCTURNES

Artisans, producteurs, animations,
concerts & déambulations

Les samedis **23 juillet**
et **20 août**

17h à 22h au Centre-ville

www.divonnelesbains.fr

Divonne-les-Bains M.M.B.

MARCHÉS NOCTURNES

23 juillet et 20 août

De 17h à 22h au Centre-ville
Artisans, producteurs, animations, concerts
& déambulations

Sport

2 et 3 juillet : championnat de France d'Estocade au gymnase
9 juillet : match Racing Club de Strasbourg - FC Sion au stade
31 juillet : journée de Galop à l'Hippodrome
14 août : meeting de Trot à l'Hippodrome
16 août : meeting de Trot à l'Hippodrome
19 août : meeting de Trot à l'Hippodrome
21 août : meeting de Trot à l'Hippodrome
23 août : meeting de Trot à l'Hippodrome
25 et 26 août : meeting de Trot à l'Hippodrome
27 et 28 août : centenaire de l'USD
3 et 4 septembre : hippodrome en fête et journées de Galop

VOS ASSOCIATIONS

L'Union Sportive Divonnaise fête ses 100 ans !

Pour les petits comme pour les grands, habitants de Divonne-les-Bains ou plus largement du Pays de Gex, les maillots jaune et bleu ont, au moins une fois, marqué la vie des amateurs de ballon rond. En 2022, l'Union Sportive Divonnaise (USD) fête ses 100 ans d'existence. De nombreuses festivités sont organisées autour de l'histoire de ce club mythique, le 27 et 28 août prochains.



Les joueurs de l'USD en 1925.

Les premières traces d'un club de football à Divonne-les-Bains remontent à 1903. « C'est ce qu'en témoignent les documents en notre possession, avec la naissance d'une « Société de Football » composée d'une bonne dizaine de membres », souligne les dirigeants actuels.

Si un livre de trésorerie a été retrouvé, aucune manifestation ni de match ne semble avoir été organisés. « Les cōtisans, très pris par leurs travaux, agricoles ou commerçants pour la plupart, semblaient se contenter d'amusements entre eux. »

Quelques années plus tard, la Première Guerre mondiale mettra un terme à toutes les activités ludiques.

UNE ASSOCIATION MULTISPORTS

C'est en 1922 que l'Union Sportive Divonnaise voit alors le jour officiellement. Au début de sa création, l'association regroupait de multiples sports : l'athlétisme, la boule lyonnaise, le football, la gymnastique ou encore le tir. « Les premiers statuts indiquaient que : " l'Association a pour but, par la pratique des exercices physiques, et notamment

du Football Association, de préparer au pays des hommes robustes et de créer entre tous ses membres des liens d'amitié et de bonne camaraderie ". » Avec un nombre d'adhérents considérable, le club s'inscrit au Journal Officiel le 2 novembre 1928 et, la section football, s'affilia à la Fédération Française de Football le 1^{er} décembre 1929, avec le numéro 504'668. « Avant la guerre de 1939-1945, l'USD appartenait au District Ain-Jura et disputait le championnat du Groupement Gessien. Les rencontres de finales ou de coupes obligeaient les Divonnais à se déplacer très loin. Puis après le conflit, l'USD, comme d'autres clubs du Pays de Gex, afin d'éviter des déplacements trop lointains, demanda son rattachement à la Fédération Suisse de Football, au sein de laquelle elle évoluera jusqu'en 1954. Les matches se jouaient alors "en Champagne" sur l'ancien stade, un terrain vague, inutilisé à l'époque parce qu'il se trouvait au bord des marais, et donné à la Ville par la famille Panissod pour créer un terrain de football. Ce terrain, situé près de la piscine actuelle, ceint à ses débuts d'une piste d'athlétisme en herbe, sera utilisé jusqu'à la construction du complexe sportif de l'Avenue du Crêt d'eau. »



Les Poussins 1 en 1982.



Les Poussins 3 en 1982.



L'équipe de France de football lors de la préparation à la coupe du Monde en 1954.

EN 1954, DIVONNE -LES-BAINS ACCUEILLAIT DÉJÀ DE GRANDES ÉQUIPES

Cette même année, en 1954, la Coupe du Monde se disputait en terre helvétique. L'équipe de France avait alors choisi la ville de Divonne-les-Bains comme camp de villégiature et d'entraînement. « Le Président de la Fédération Française de Football en a profité pour essayer de faire revenir les clubs du Pays de Gex dans le giron de la FFF. Les Présidents des sociétés concernées, sous la houlette du Docteur Corcelles de Thoiry, ont accepté, après bien des discussions, mais à la condition expresse que le Pays de Gex soit rattaché au District de la Haute-Savoie et non à celui de l'Ain, pour éviter de longs trajets, alors que le règlement exige que les Districts correspondent aux départements. La FFF a entériné ce souhait, et cette situation incongrue, une des rares en France, dure toujours. »

SEULEMENT HUIT PRÉSIDENTENCES DEPUIS SA CRÉATION

Depuis cette période, l'USD a suivi une évolution régulière, surtout depuis les saisons 1964-1965 où l'équipe fanion arrive en Excellence de District, puis accède enfin au championnat de Ligue, niveau où elle évolue actuellement, dès les années 1980, avec une promotion en Honneur Régional, maintenant la R2, en 1987.

Parallèlement à l'évolution du football seniors, le club, sous l'impulsion de son président, Henri Gros-Piron, aidé par Joseph Saultier, premier président de la section jeunes, s'est toujours efforcée d'aligner une équipe dans chaque catégorie. « Aujourd'hui, l'USD présente régulièrement une vingtaine de formations de jeunes en compétition, des U6 aux U17 et trois formations Seniors et U19. »

Au cours de son histoire, l'association n'a connu que huit présidences successives, Messieurs Rumeau, Emile Martin, Henri Gros-Piron, Philippe Rochat, Claude Benoit-Gonnin et Paul Perelli, Jean-Luc Bonifay, Fabrice Catteuw, Patrick Gradoz et Jean-François Poncet, actuels co-présidents, en place depuis 2015.

Le programme de l'USD pour leur centenaire :

(sous réserve de modifications)

Samedi 27 août :

- Tournoi intergénérationnel sous le format « tournoi de l'amitié » dès 10 heures le matin.
- Pause midi avec présence de deux food trucks et buvette US Divonne.
- Déambulation dans les rues de Divonne de la Banda « Banda Oranger » dès 14 heures.
- Match de gala à partir de 16H ou 16h30.
- Début du match animé par Dance Spirit Divonne-les-Bains.
- Repas et soirée dansante au Grand Hotel du Casino – Divonne-les-Bains (salle privatisée jusqu'à 1 heure du matin). Sur réservation uniquement (nombre de places limitées à 250 personnes).

Dimanche 28 août :

- Présence de Banda sur le marché de Divonne-les-Bains jusqu'à 14 heures.
- Tout au long du week-end, participation des commerçants divonnais avec décoration de leurs vitrines.
- Création d'une bière spéciale centenaire au couleur de l'US Divonne par la Brasserie Gessienne. Atester le jour même et à acheter jusqu'à la fin de l'année.
- Mise en vente d'un polo « collector » du centenaire de l'US Divonne (nombre limité).
- Lancement d'un concours de dessin avec les écoles de la ville et les habitants pour définir le nouveau logo du club avec une remise de prix lors de la Coupe du Monde en Décembre organisé par l'Office du tourisme.

Les autres dates importantes :

- Stage d'entraînement du Racing Club de Strasbourg : du 2 au 12 juillet, avec un match contre le FC Sion, samedi 9 juillet 2022 à 17 heures.
- Stages d'animation, en demie-pension, pour les jeunes, licenciés ou non à l'USD : du 6 au 8 juillet et du 11 au 13 juillet, puis du 22 au 26 août.

VOS COMMERÇANTS

Vélomania s'installe dans la zone artisanale

Après de nombreuses demandes, le spécialiste suisse du vélo (13 magasins en Suisse, 2 en France) s'installe enfin à Divonne-les-Bains. Toute l'équipe de Vélomania vous attend donc dans la zone artisanale, rue de la Versoix. Vélo électrique, VTT, vélo de route ou pour la ville, il y en a pour tous les goûts. Vous trouverez également un large choix d'équipements et d'accessoires pour tous les amateurs de vélo. Vous pourrez également profiter de leur atelier pour toutes vos réparations.

Rendez-vous au :

208, rue de la Versoix – 01220 Divonne-les-Bains
Du mardi au samedi, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30.
Coordonnées : 04 50 99 30 02, divonne@velomania.fr
Site Internet : <https://www.velomania.fr/>



Vincent Scattolin, le maire et Tidiane-Olivier Fall, maire-adjoint à la transition écologique et aux mobilités durables, ont visité Vélomania.



Sonance Audition - le nouveau centre auditif a ouvert ses portes dans la Grande Rue

Julien Morel, audioprothésiste D.E., a ouvert son centre Sonance Audition le 30 mai dernier. Après avoir réalisé un bilan auditif complet, une analyse des attentes et des gênes du patient, le professionnel vous proposera un choix d'appareil auditif en accord avec vos besoins et votre profil. Vous pourrez alors l'essayer chez vous gratuitement pendant une période de 30 jours minimum. Cet essai, jalonné de rendez-vous réguliers, vise une adaptation optimum et une entière satisfaction.

Rendez-vous au :

76, Grande Rue – 01220 Divonne-les-Bains
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30.
Coordonnées : 04 50 28 20 21,
divonne@sonance-audition.fr
Site Internet : <https://sonance-audition.fr/centre/audio-prothesiste-divonne-les-bains/>



Julien Morel devant son magasin.

VOS COMMERÇANTS

Maraîcher

Maraîcher depuis trois générations, la famille Pomathios cultive et produit chaque jour en France, dans l'Ain, des fruits et légumes frais de saison, respectueux de l'environnement.

Elle a à cœur de garder les méthodes de production d'antan et fidèles à une agriculture raisonnée, ils ont opté il y a déjà 10 ans pour une culture biodynamique, par souci de préserver la nature et le bien-être de leur clientèle.

Tous les légumes vendus sont majoritairement produits par

leurs soins à Saint-Denis-les-Bourg, certains sont cultivés à Feillens à 40km de chez eux, dans le département de l'Ain, reconnu comme une grande place pour la production de légumes grâce à sa terre sablonneuse.

Vous pouvez les retrouver toutes les semaines sur le marché dominical sous la halle Perdtemps.



Légumes et fruits de saison chez la famille Pomathios.

Chef à domicile - Le Cuisinier divonnais

Le cuisinier Divonnais se déplace chez vous pour vous proposer une expérience unique de convivialité et de partage autour de la Pizza Premium. Pour fêter un anniversaire, rigoler en famille ou entre amis, fêter un évènement associatif ou d'entreprise, Grégory De Carlo s'occupe de tout.

Plus d'infos :

Coordonnées : 06 83 88 58 53

Site Internet : www.lecuisinierdivonnais.com



Grégory De Carlo est prêt à vous régaler



LIBRE EXPRESSION



Expression des groupes d'élus représentés au Conseil municipal de la Ville de Divonne-les-Bains

LISTE MAJORITAIRE « DIVONNE-LES-BAINS NATURELLEMENT »

Lancement des grands projets : promesses tenues !

Alors que de nombreuses mesures de notre projet municipal sont d'ores et déjà tenues, les prochains mois seront consacrés à la réalisation de plusieurs grands projets, qui transformeront durablement le quotidien des Divonnais.

Ainsi, les travaux de rénovation de la Grande rue débuteront dès le mois de septembre. Ils permettront de renforcer l'attractivité de cette artère commerciale de la ville, de la rendre plus vivante, plus accueillante, mais également plus végétale et plus respectueuse de l'environnement.

La rénovation de la salle Nautique en salle des fêtes se concrét-

isera à la fin de l'année. Les Divonnais bénéficieront ainsi d'une salle polyvalente pour organiser leurs événements. Ce projet préservera l'architecture patrimoniale du bâtiment tout en étant une référence en matière de rénovation énergétique.

Enfin, le Village des associations, dont les appels d'offre sont lancés, permettra de répondre aux besoins des associations Divonnaises en les dotant de 1 200 mètres carrés de salles supplémentaires.

Nous sommes heureux que nos grands projets se concrétisent, avec et pour les Divonnais !

LISTE MINORITAIRE « UNIS POUR DIVONNE-LES-BAINS »

Une force d'opposition résolument constructive et exigeante

Depuis que près d'un votant divonnais sur trois nous a fait l'honneur de nous élire au Conseil municipal, nous n'avons eu qu'un seul mot d'ordre : accompagner les projets que nous partageons, proposer des alternatives à ceux que nous réfutons. Construire, enrichir, challenger parfois, améliorer toujours, être exigeants pour que l'on obtienne le meilleur pour notre ville.

Cette ligne de conduite n'est pas toujours facile à tenir ; il faut faire force de persévérance pour faire entendre nos suggestions et au-delà d'être écoutées pour qu'elles soient considérées. Mais nous sommes animés par la même flamme qu'à nos débuts. Nous construisons notre expérience, travaillons en commissions et

sommes prêts à en faire encore davantage pour que les choses avancent.

On cherche parfois à nous déstabiliser ? on nous reproche d'avoir parfois des mots durs ? Nous assumons et nous tenons bon. Questionner n'est pas manquer de respect. Nous respectons tous les hommes et toutes les femmes, de tous les groupes politiques de notre ville ; nous portons la voix de celles et ceux qui ne sont pas entendus. C'est notre rôle et notre devoir.

Merci à tous pour votre soutien.

LISTE MINORITAIRE « DIVONNE POUR VOUS »

« Ça va Divonne ? ». NON ça va pas Divonne !

Divonne laisse se faire / conçoit des projets pharaoniques qui échouent. Après le fiasco du projet aqua ludique en 2020, la 2ème fermeture des thermes en 2022, au tour de «Ça va Divonne ?» ! Ce festival est (était ?) organisé par un privé mais son annulation décrédibilise la ville auprès de tous.

Comment l'équipe majoritaire n'a-t-elle pas vérifié l'expérience des organisateurs ? Et a, sans évaluation, prêté son nom ?

Cet épisode évoque l'embouteillage de l'eau minérale où elle a garanti qualité et quantité d'eau à fournir sans protéger les sources (elles ne le sont toujours pas) et sans prouver le professionnalisme

de l'investisseur.

Nous condamnons la méthode et les choix non concertés, nuisant à la réputation et au dynamisme de la ville.

Nous réitérons notre souhait que le maire, qui se dit apolitique, et sa majorité nous informent sur les projets, nous associent à l'évaluation des risques et aux décisions.

amaury.guibert@divonne.fr



VIVRE À

ILS VIENNENT AGRANDIR LA FAMILLE DIVONNAISE

Seid SAPAROV, née le **31 mars 2022** à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie)

Nathan, Ananda ISRABHAKDI, né le **3 avril 2022** à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie)

Ayna, Louise CHEBAB LOUBRY, née le **4 avril 2022** à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie)

Jules, Gilles, Jacques DENEL, né le **12 avril 2022** à Annecy (Haute-Savoie)

ILS SE SONT DIT OUI

Nicolas SAYPHARATH et Anaïs TAISNE, le **23 mai 2022**

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Nicole DUMOULIN-MINGET née VERNAZ, le **2 juin 2022** à Divonne-les-Bains (Ain)

Véronique MOUSSÉ, le **22 juin 2022** à La Tronche (Isère)

Le Vestiaire toujours à la recherche de dons

Les bénévoles du Vestiaire de l'Equipe d'Entraide du Pays de Gex vous accueillent tous les lundis de 16 à 19 heures, tous les jeudis de 14 à 17 heures ainsi que le 1^{er} samedi matin de chaque mois de 9h30 à 11h30.

Les membres de l'association sont toujours à la recherche de vêtements et de chaussures en très bon état.

Les recettes de la vente de l'activité vestiaire de l'Equipe d'entraide du Pays de Gex servent à effectuer des dons financiers à des personnes en difficulté financière via des demandes des assistantes sociales.

Ouvert à tous - Derrière l'Hôtel de ville de Divonne-les-Bains..

HOMMAGE À VÉRONIQUE MOUSSÉ



Madame Véronique MOUSSÉ est née le 3 septembre 1962 à Enghien-les-Bains (Val d'Oise). Elle est entrée à la commune le 1^{er} mai 1984 en qualité d'agent de service stagiaire, puis a été titularisée le 1^{er} mai 1985.

- Le 1^{er} mai 1987 : agent d'entretien
- Le 1^{er} septembre 1992 : intégrée agent spécialisé des écoles maternelles de 2^e classe.
- Le 1^{er} juillet 2008 : agent spécialisé des écoles maternelles de 1^{re} classe.
- Le 1^{er} janvier 2016 : agent spécialisé principal de 2^e classe des écoles maternelles
- Le 1^{er} janvier 2020 : agent spécialisé principal de 1^{re} classe des écoles maternelles.

Véronique MOUSSÉ a commencé à travailler à la Halte Garderie puis elle a intégré l'école maternelle du centre en 1988. Elle était une personne consciencieuse, ayant un très bon contact avec les enfants. Elle était appréciée par ses collègues de travail ainsi que par le corps enseignant. Elle était toujours d'humeur positive, et exerçait son métier avec passion pour les enfants en bas âge. Elle s'est éteinte le 22 juin dernier.

Les élus et agents présentent leurs plus sincères condoléances à la famille.

Mairie de Divonne-les-Bains

73, avenue des Thermes
01220 Divonne-les-Bains
Tél. : 04 50 20 03 49
Fax : 04 50 20 47 87
Email : contact@divonne.fr
Site : www.divonnelesbains.fr

Office de Tourisme

4, rue des Bains
01220 Divonne-les-Bains
Tél. : 04 50 20 01 22
Fax : 04 50 20 00 40
Email : accueil@divonnelesbains.com
Site : www.divonnelesbains.com

Esplanade du lac

181, avenue de la Plage
01220 Divonne-les-Bains
Administration :
Tél. : 04 50 99 17 70
Email : infos.esplanade@divonne.fr
Billetterie :
Tél. : 04 50 99 00 75
Email : billetterie.esplanade@divonne.fr
Site : www.esplanadedulac.fr

Médiathèque Correspondances

181, avenue de la Plage
01220 Divonne-les-Bains
Tél. 04 50 99 02 91
Email : mediatheque@divonne.fr
Site : www.mediathequecorrespondances.fr

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Tél. 04 50 20 47 60
Email : social@divonne.fr
Site : www.divonnelesbains.fr

Police municipale

Tél. 04 50 20 4762 (matin)
Email : police@divonne.fr

^ FÊTE NATIONALE

12H30

Pique-nique Républicain
au Théâtre de verdure,
venez habillé en blanc.
Concert de **JPZ Jazz**

18H30

Concert sous la halle de
L'Esplanade **The Square
Brackets** (pop anglaise)

18H

A proximité de l'Esplanade
du lac, retrouvez
des structures gonflables,
un laser game et des
animations pour les enfants

21H30

Soirée dansante avec
DJ Cyrille (Academix)

22H30

Feu d'artifice tiré du lac

Retrouvez les stands de restauration gérés par les associations :

USD • USPG • L'amicale des anciens sapeurs pompiers •
Ski club • club nautique • Borey in Hope